



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Montpellier, le 15 septembre 2025

Affaire suivie par :
Adinel BRUZAN
IA-IPR de philosophie

Adinel BRUZAN
IA-IPR de philosophie

adinel-dorin.bruzan@ac-montpellier.fr

à

Mesdames et Messieurs les enseignants de philosophie

06.23.03.22.93.

s/c

Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

En cette rentrée, je tiens à saluer le travail que vous avez fourni pour assurer la formation, le suivi et l'évaluation des élèves tout au long de l'année scolaire 2024-2025 et à vous remercier pour votre engagement dans la vie de notre discipline et au sein de vos établissements. Je souhaite la bienvenue aux collègues ayant rejoint l'académie, et à toutes et tous, une très bonne année scolaire 2025-2026.

Pour certains d'entre vous l'été a été éprouvant en raison d'importants incendies qui se sont déclarés dans plusieurs départements de l'académie. J'adresse aux collègues concernés une pensée émue et solidaire.

➤ **Equipe-appui auprès de l'Inspection pédagogique régionale de philosophie**

- M. Boris LITOT, Chargé de mission d'inspection (CMI), coordonne le recrutement, la formation et l'évaluation des professeurs contractuels, ainsi que l'organisation des épreuves de philosophie et de HLP du baccalauréat.
- M. Pierre THOMASO (PFA) a la charge de piloter l'année de stage et la formation disciplinaire des professeurs stagiaires de philosophie (PSTG et FSTG) affectés dans notre académie.
- M. Paul HAMEL (IAN) assure la gestion du portail pédagogique académique (PPA). M. HAMEL est également notre interlocuteur privilégié pour les questions liées à l'impact des nouvelles technologies informatiques, en particulier les IA génératives, sur l'enseignement de la philosophie et les gestes professionnels.

Pour rappel, l'adresse du PPA :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/philosophie>



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ Préparations à l'Agrégation et au Capes internes de philosophie

Comme les années précédentes, deux préparations – à l'Agrégation interne et au Capes interne – sont proposées dans le cadre du Programme académique de formation (PAF), avec l'appui logistique de l'EAFC.

M. Matthieu MAVRIDIS assure la coordination de l'équipe qui encadre la préparation à l'Agrégation interne et M. Marc ANGLARET la coordination de l'équipe chargée de la préparation au Capes interne. N'hésitez pas à les contacter.

➤ Le Programme académique de formation (PAF)

L'offre de formation 2025-2026 est disponible en ligne sur le site de l'EAFC :

<https://www.ac-montpellier.fr/eafc-montpellier>

Vous découvrirez dans le Programme académique de formation (PAF) :

- une présentation simplifiée : l'offre de formation est ordonnée par public cible (enseignants, ATSS, AESH...) ou par thématiques intercatégorielles.
- des modalités d'inscription facilitées : les candidatures individuelles se font directement sur le site. Abonnez-vous dès à présent (et tout au long de l'année sous réserve des places disponibles).
- des infographies pour vous guider dans vos démarches.

➤ Le Plan National de Formation (PNF)

Le Diplôme inter-universitaire « Droit et grands enjeux du monde contemporain » (DIU DGEMC), formation certificative pour pouvoir enseigner l'option DGEMC en terminale, a été reconduit pour cette année. Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter rapidement.

Le programme 2025 des Rencontres philosophiques de Langres est consacré au thème de la « violence ». Je tiens à signaler que la proposition de séminaire de nos collègues Rhizlane MAACHI, Raphaël CHAPPE et Mickaël PERRE – consacré à la question du rapport entre « Etat et violence », éclairée par les analyses d'Althusser, de Deleuze et de Bourdieu – a été retenue par les organisateurs. Les ressources qui ne manqueront pas d'être publiées sur Eduscol pourraient intéresser tout particulièrement les collègues qui préparent l'agrégation interne et ceux qui enseignent la spécialité HLP en terminale. A toutes fins utiles, voici le lien vers la page des RPL :

<https://www.autour-rencontres-philosophiques-langres.com/arpl-2025-la-violence>

➤ Evaluation des élèves et devoirs communs

La Circulaire de rentrée 2025 demande aux lycées de réaffirmer et préciser leurs projets locaux d'évaluation (PLE) :

« Afin d'éviter une pression excessive sur les résultats et d'encadrer le contrôle continu, chaque lycée précisera son projet d'évaluation à l'aune des résultats de ses élèves aux dernières sessions du baccalauréat. Dès cette année, les élèves et leur famille seront informés des évaluations prises en compte dans le contrôle continu, avec une distinction précise entre les évaluations nécessaires aux professeurs pour mesurer la progression de leurs élèves et celles qui permettent d'évaluer leur niveau de maîtrise. »



La note de service publiée au B.O. du 25 août 2025 donne les précisions nécessaires à la mise en œuvre de cet objectif. Elles concernent notamment :

- les objectifs du PLE (certification pour le baccalauréat et information destinée à l'enseignement supérieur) ;
- les modalités de son élaboration et actualisation (le PLE concerne l'ensemble des disciplines ; il « est élaboré dans chaque établissement par l'équipe pédagogique et réinterrogé chaque année entre la rentrée scolaire et la première période de vacances. Pour l'année scolaire 2025-2026, le projet d'évaluation devra ainsi être ajusté avant la première période de vacances. ») ;
- son contenu (les différents types d'évaluation, la pondération des différents types d'évaluations constituant la moyenne périodique, les critères de notation et d'appréciation des productions des élèves) ;
- les situations affectant la « représentativité » des moyennes et les modalités de remédiation prévues ;
- sa communication aux élèves et aux familles.

Le lien pour accéder à cette note de service :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N>

Par ailleurs le *Guide de l'évaluation* de novembre 2023 rédigé par l'Inspection générale rappelle, dans sa partie consacrée à la philosophie, que la régularité des exercices joue un rôle déterminant pour l'acquisition des compétences évaluées à l'épreuve de philosophie du baccalauréat. La préparation des épreuves terminales de philosophie doit donner lieu, tout au long de l'année de terminale, à des entraînements en nombre suffisant : trois devoirs en temps limité au moins sur l'ensemble de l'année organisés dans les conditions de l'examen (« baccalauréat blanc » ou autres) et dont les sujets doivent être ajustés à la progression d'ensemble du cours, en bonne complémentarité avec les exercices et devoirs prescrits en temps libre.

Il est donc indispensable que les équipes de philosophie, appuyées le cas échéant par l'IA-IPR, participent activement à l'actualisation du PLE dans un esprit d'harmonisation des pratiques, par la définition de principes et d'un cadre communs, tout en préservant le caractère et le contexte propres à la classe de philosophie, tels que rappelés dans les recommandations de l'Inspection générale.

➤ Initiatives et projets philosophiques

Le « Séminaire d'histoire de la philosophie » organisé au lycée Alphonse Daudet de Nîmes se poursuit cette année. Il portera sur la philosophie de Georges Canguilhem et sur la thématique du « monstre ». Il s'agira d'abord d'interroger la valeur scientifique de cette notion : est-ce un concept opératoire pour fonder une « connaissance de la vie » ? Apparente transgression de « lois » que l'on présume s'imposer au vivant, mais disposant tout de même de sa *normativité* propre, laquelle définit les conditions et les limites de sa subsistance, le monstre transgresse en revanche réellement les frontières disciplinaires. En effet, la notion de monstre s'impose à la fois comme une catégorie scientifique et juridique, comme un critère de jugement moral et esthétique.

Au fil des différentes séances, seront explorées les différentes implications de la notion pour tenter d'esquisser les grandes lignes d'une « philosophie du monstrueux ». Avant d'aborder les enjeux scientifiques, juridiques et moraux de ce thème, les premières séances du séminaire seront consacrées à la signification esthétique du « monstre » : comment les artistes – peintres, sculpteurs, cinéastes, écrivains – représentent-ils les monstres ? Que nous disent ces créatures



de l'acte même de création ? L'imaginaire n'est-il pas lui-même animé par une « logique du monstrueux » ? N'est-ce pas, paradoxalement, selon une suggestion de Canguilhem, du côté de l'art (en particulier dans le genre de l'« horreur » et du « fantastique ») que l'on peut trouver les éléments d'une « connaissance de la vie » que la biologie peine parfois à nous donner ?

À raison d'une rencontre par trimestre *a minima*, ce séminaire propose aux lycéens issus des diverses « spécialités » (littéraires ou non), aux étudiants des CPGE (littéraire, économique, scientifique, CLPES), ainsi qu'aux collègues de toutes disciplines intéressés, de participer à une activité de recherche étendue sur l'année. À l'issue d'une présentation d'environ une heure sur un sujet annoncé à l'avance, et en lien étroit avec les différents thèmes au programme des examens et des concours, chaque séance du séminaire donnera lieu à une discussion entre élèves, étudiants et professeurs. Tout en se proposant d'approfondir les contenus théoriques du cours de philosophie, ce séminaire a pour ambition de donner aux élèves un certain nombre de repères historiographiques ; il s'agit ainsi, par une analyse minutieuse des textes de la tradition philosophique, d'approcher au plus près de la vie d'une pensée et de ce qui la rend encore vivante aujourd'hui. En plus de proposer une introduction à certaines doctrines philosophiques, ce séminaire se veut ainsi soucieux de montrer à notre jeune public comment actualiser une pensée afin d'appréhender les enjeux du monde contemporain. Dès lors, l'une des grandes questions qui guide notre projet pédagogique serait la suivante : en quoi les concepts d'un philosophe peuvent-ils nous aider à résoudre, sinon à analyser, les problèmes du présent ?

Le programme et le calendrier du séminaire vous seront communiqués via le PPA.

Je tiens à saluer et porter à votre connaissance l'excellente initiative de notre collègue Marc Anglaret, le site web **BIB-N-PHI (Bibliothèque numérique de philosophie)**, intégralement libre d'accès. La bibliothèque numérique conçue par M. Anglaret comporte deux éléments principaux :
1. La **bibliothèque** en tant que telle, qui rassemble, à ce jour, 312 œuvres philosophiques de 66 philosophes, en français (langue originale ou traduction), depuis l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle. Ces œuvres peuvent être lues en ligne, copiées-collées (notamment pour des passages précis) ou encore téléchargées. Un sommaire interactif permet de parcourir facilement chaque œuvre.

Accéder à la bibliothèque par [la liste des philosophes](#)

Accéder à la bibliothèque par [la liste des ouvrages](#)

2. Un **moteur de recherche**, qui permet d'effectuer une recherche précise (un ou plusieurs mots) dans une œuvre, toutes les œuvres d'un ou de plusieurs auteurs, ou même toute la bibliothèque. Cette fonction peut être utilisée notamment pour trouver l'origine d'une citation, rédiger un cours, un mémoire, une thèse ou un article, préparer une épreuve de concours portant sur une notion particulière... ou plus simplement lire des œuvres philosophiques sur un thème qui vous intéresse.

Accéder au [moteur de recherche](#)

Le lien du site <https://bibnphi.fr/> pourra être facilement retrouvé à partir du PPA.



➤ Mise en œuvre du programme EVAR-S

L'année scolaire 2025-26 inaugure la mise en œuvre du programme d'Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité (EVAR-S) (axe 2 de la Circulaire de rentrée). Le professeur de philosophie y a toute sa place pour animer ou coanimer une séance spécifique EVAR-S, car les enjeux et les objectifs du [programme EVAR-S](#) donnent facilement prise à une approche philosophique.

L'EVAR-S devant faire l'objet d'un projet pédagogique d'établissement, **notre discipline** y a sa place avec les autres pour former **un ensemble progressif, cohérent et articulé avec le projet d'établissement, voire de réseau pédagogique territorial, afin d'être porteur de sens et d'émancipation pour l'élève.**

Pour accompagner cette démarche collective (intra- et inter-disciplinaire) d'élaboration d'un projet pédagogique EVAR-S, un outil interactif a été conçu (par les pilotes pédagogiques de l'école promotrice de santé des académies de Montpellier et de Rennes, en partenariat) pour favoriser les réflexions pédagogiques partagées, celui-ci est accessible en suivant ce lien : [Construire un projet EVAR-S](#).

Cet outil propose de réfléchir aux entrées pédagogiques disciplinaires susceptibles d'aborder des notions du programme EVAR-S, d'en comprendre la progressivité, et de favoriser une articulation fluide entre enseignements disciplinaires et séances spécifiques EVAR-S. **Une telle réflexion menée en équipe disciplinaire et/ou en équipe pédagogique contribuera à l'élaboration du projet pédagogique EVAR-S ambitieux et adapté au contexte de chaque établissement** (contact : commission.epsa@ac-montpellier.fr).

Pour celles et ceux souhaitant (re)visionner le webinaire EVAR-S académique qui s'est déroulé le 26 mai 2025 voici le lien pour y accéder : https://podeduc.apps.education.fr/video/95583-webinaire-evar-s_26-05-2025mp4/.



➤ Rendez-vous de carrière, visites d'accompagnement et inspections

Dans le cadre du PPCR, les rendez-vous de carrière (RDVC) sont positionnés aux 6^e, 8^e et 9^e échelons de la classe normale. Les professeurs éligibles ont reçu une information individuelle en ce sens au cours de l'été. Le déroulement de son RDVC sera communiqué à chaque professeur par mail sur sa boîte académique au moins 15 jours avant la visite de l'inspecteur.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les RDVC à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

J'attire votre attention sur l'intérêt de remplir avec soin le document de référence afin de vous aider dans la préparation de l'entretien.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites. Vous pouvez en bénéficier à tout moment de votre carrière pour être conseillés dans vos pratiques didactiques et démarches pédagogiques. Elles peuvent également être sollicitées par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des agrégés stagiaires, des personnels en reconversion au titre du détachement ou du BOE, éventuellement des autres professeurs stagiaires sur décision des corps d'inspection.



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

➤ Préparer le CAFFA, le CAPPEI et/ou une certification complémentaire

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (Cappei) et les certifications complémentaires permettent de valider des compétences particulières ne relevant pas du champ du concours de recrutement.

Vous trouverez l'ensemble des informations au sujet du CAFFA (textes de référence, organisation de la session 2026, rapports de jury...) sur ACCOLAD :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/deroulement-et-evolutions-de-carriere/certifications-professionnelles-et-validations-de-competences/caffa>

L'EAFC organise un accompagnement au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) pour les candidats appartenant au corps de l'enseignement du 2nd degré (Dispositif 25A0110874, Module 110031). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Accolad dédiée à cette certification.

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/concours-certifications-et-examens-professionnels/certifications-professionnelles-et-validations-de-competences/cappei>

Parmi les certifications complémentaires, deux secteurs disciplinaires pourraient vous intéresser : Arts (options cinéma et audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre, arts du cirque) et DNL (enseignement de la philosophie en langue vivante étrangère dans une section européenne).

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/preparer-un-concours/certifications-complementaires>

➤ M@gistère 2

Les parcours M@gistère ont été migrés vers une nouvelle version de la plateforme. Ils font désormais l'objet d'une auto-inscription. En suivant les liens ci-dessous, vous arriverez sur une page d'authentification. Il faudra cliquer sur « Enseignement scolaire », puis sur « Académie de Montpellier », et enfin vous connecter avec vos identifiants académiques pour vous inscrire au parcours et pouvoir le consulter :

– **Philosophie - Conférences du plan académique de formation** : mise à disposition de conférences réalisées dans le cadre du plan académique de formation (PAF) ainsi que de documents d'accompagnement. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=107>

– **HLP - Faire lire des œuvres intégrales pour enseigner l'essai** : éléments de réflexion sur l'intérêt, les difficultés et les moyens de faciliter la lecture d'essais intégraux en HLP ; analyse des obstacles, compétences et méthodes nécessaires à l'enseignement de l'essai ; présentation de productions issues des journées de formation en présentiel. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=110>

– **La philosophie et le numérique à l'adresse des professeurs de philosophie** : outils, ressources numériques et scénarios pédagogiques pour préparer et enrichir les cours. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=137>

– **Retours pédagogiques asynchrones des formations du PAF** : centralisation des retours d'usages pédagogiques associés aux formations de philosophie de l'académie, notamment dans le cadre du PAF. Lien d'auto-inscription :



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=472>

Ces liens d'auto-inscription seront également disponibles dans un article accessible sur la page disciplinaire du portail pédagogique (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/philosophie>).

Je vous souhaite une excellente année scolaire !

Adinel BRUZAN